

LIT-3300 — Recherches dirigées en études littéraires
Séminaire départemental de 3^e année

*** N.B. : cours réservé aux étudiants de 3^e année, avec moyenne supérieure à 3,2/4,33 ***

Description

Ce cours vise l'intégration des connaissances acquises tout au long du baccalauréat en études et pratiques littéraires et constitue une introduction à la recherche en vue d'une éventuelle inscription à la maîtrise. Les étudiant.e.s de troisième année sont amené.e.s à définir et à réaliser un projet de recherche substantiel portant sur une problématique de leur choix. Après quelques séances d'introduction sur la nature, l'ampleur et les implications d'un sujet de recherche, auront lieu une série de conférences sur la recherche en études littéraires, données par des professeur.e.s du département. Par la suite, sous la supervision d'un.e de ces professeur.e.s invité.e.s, les étudiant.e.s réaliseront un projet de recherche qui sera présenté sous la forme d'un exposé puis d'un travail long.

Objectifs

Le cours comporte trois grands objectifs :

1 / Entamer une réflexion sur la nature de la recherche à la maîtrise.

2 / Se familiariser avec quelques grands enjeux de la recherche en études littéraires : en assistant aux conférences, dans lesquelles les professeur.e.s présentent leurs domaines de recherche (corpus, objets, problématiques, méthodologies, réseaux de chercheur.e.s...), les étudiant.e.s prennent connaissance des possibilités et des défis que pose la recherche en études littéraires.

3 / Mettre en pratique la démarche de recherche : en se fondant sur l'une ou l'autre des diverses approches présentées lors des conférences, les étudiant.e.s approfondissent leurs connaissances et explorent un sujet de recherche qu'ils définissent en collaboration avec l'un.e des professeur.e.s.

Formule pédagogique

La session sera subdivisée en quatre parties : a) deux séances d'introduction visant une première approche de ce qu'est et de ce qu'implique un objet de recherche ; b) une série de conférences par des professeur.e.s du département ; c) une période de travail personnel et de rencontres individuelles des étudiants avec le/la professeur.e qui leur servira de guide ; d) un colloque de fin de session au cours duquel les étudiant.e.s présenteront le résultat de leurs travaux. On s'attendra à ce que tou.te.s les étudiants soient présent.e.s aux conférences et participent activement (discussions en classe, questions, lectures préparatoires).

Évaluations

Présence et participation aux conférences : 10 %

Présentation orale du projet de recherche personnel, le 20 avril (10 minutes) : 30 %

Travail écrit (entre 15 et 20 pages) : 60 %

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que l'étudiant l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

Échelle de conversion de notes

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Passable :	D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant :	E = 0-54	
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			